Direction de l'Economie sociale – SPW EER
Adresse générique : idess@spw.wallonie.be

Tableau récapitulatif des activités et tarifs autorisés en IDESS, par type de structures et de bénéficiaires :

Tarifs 2024 (valables à partir du 01/01/2024) : indexation de 5 % par-rapport aux tarifs utilisés l'année précédente

Activités / Type D'IDESS	Bricolage	Jardinage	Buanderie sociale	Épicerie sociale	Taxi social [1]	Nettoyage petites ASBL	Bénéficiaires
SFS	Maximum 10 x 4h/an Entre 14,56 et 21,86 €/h	Limitations des superficies[2]. Entre 14,56 et 21,86 €/h	Pas autorisé	Pas autorisé	Pas autorisé	Sans objet	Public ordinaire
	Maximum 75h/an Maximum 14,56 €/h	Pas de limitations. Maximum 14,56 €/h	Pas de limitations. Maximum 10,19 €/h	Prix inférieurs de minimum 30 % à ceux de la grande distribution.	0,4269 € du kilomètre, ou forfait de 3 € (à partir du 01/01/2024)	Sans objet	Public précarisé
	Maximum 75h/an Maximum 14,56 €/h[3]	Pas de limitations. Maximum 14,56 €/h[4]	Pas autorisé	Pas autorisé	Pas autorisé	Activité autorisée. Maximum 250 h/an et maximum 10,19 €/h.	ASBL

[1] Aucun frais de prise en charge ne peut être cumulativement réclamé dans le cadre d'une course. Par contre, des frais non liés au transport proprement dit peuvent être comptabilisés, comme des frais d'accompagnement (en dehors du transport), frais d'attente, frais de dossier, cotisations au service, …Ces éventuels coûts supplémentaires ne sont pas visés par notre réglementation mais il va de soi qu'ils doivent cependant rester dans l'idée du transport social. Les km peuvent être facturés à partir du siège de l'IDESS (tout en restant dans l'idée du taxi social) car la réglementation ne l'empêche pas. Toutefois, nous vous suggérons que cela soit clairement stipulé aux utilisateurs. L'indexation du tarif du taxi social est habituellement calculée en juillet de chaque année.

[2] Sont autorisées les activités suivantes :

1° la tonte de pelouses d'une surface inférieure à 300 m2 ;
2° la taille de haies de maximum 40 m de long et 3 m de haut ;
3° le désherbage des abords de l'habitation et des cours de moins de 75 m2 ;
4° le bêchage des jardins et des potagers d'une surface inférieure à 150 m2 ;
5° le façonnage de bois de chauffage ;
6° le ramassage et l'évacuation des déchets et/ou des feuilles et branchages.

[3] Uniquement pour leurs locaux et les immeubles dont elles assurent la gestion en tant qu'agence immobilière sociale agréée ou association de promotion du logement agréée.

[4] Voir note de bas de page numéro 3.

Activités / Type D'IDESS	Bricolage	Jardinage	Buanderie sociale	Épicerie sociale	Taxi social	Nettoyage petites ASBL	**Bénéficiaires**
ASBL	maximum 20 % des clients annuels de cette activité peuvent être du public ordinaire. Maximum 10 x 4h/an Entre 14,56 et 21,86 €/h	maximum 20 % des clients annuels de cette activité peuvent être du public ordinaire. Limitations des superficies[5]. Entre 14,56 et 21,86 €/h	maximum 20 % des clients annuels de cette activité peuvent être du public ordinaire. Tarif libre mais devant rester dans l'idée de la buanderie sociale.	maximum 20 % des clients annuels de cette activité peuvent être du public ordinaire. Prix inférieurs de minimum 30 % à ceux de la grande distribution.	maximum 20 % des clients annuels de cette activité peuvent être du public ordinaire. 0,4269 € du kilomètre, ou forfait de 3 € (à partir du 01/01/2024)	Sans objet	Public ordinaire
	Maximum 75h/an Maximum 14,56 €/h	Pas de limitations. Maximum 14,56 €/h	Pas de limitations. Maximum 10,19 €/h	Prix inférieurs de minimum 30 % à ceux de la grande distribution.	0,4269 € du kilomètre, ou forfait de 3 € (à partir du 01/01/2024)	Sans objet	Public précarisé
	Maximum 75h/an Maximum 14,56 €/h[6]	Pas de limitations. Maximum 14,56 €/h[7]	Pas autorisé	Pas autorisé	Pas autorisé	Pas autorisé	ASBL
(association de) CPAS	maximum 20 % des clients annuels de cette activité peuvent être du public ordinaire. Maximum 10 x 4h/an Entre 14,56 et 21,86 €/h	maximum 20 % des clients annuels de cette activité peuvent être du public ordinaire. Limitations des superficies[8]. Entre 14,56 et 21,86 €/h	maximum 20 % des clients annuels de cette activité peuvent être du public ordinaire. Tarif libre mais devant rester dans l'idée de la buanderie sociale.	maximum 20 % des clients annuels de cette activité peuvent être du public ordinaire. Prix inférieurs de minimum 30 % à ceux de la grande distribution.	maximum 20 % des clients annuels de cette activité peuvent être du public ordinaire. 0,4269 € du kilomètre, ou forfait de 3 € (à partir du 01/01/2024)	Sans objet	Public ordinaire
	Maximum 75h/an Maximum 14,56 €/h	Pas de limitations. Maximum 14,56 €/h	Pas de limitations. Maximum 10,19 €/h	Prix inférieurs de minimum 30 % à ceux de la grande distribution.	0,4269 € du kilomètre, ou forfait de 3 € (à partir du 01/01/2024)	Sans objet	Public précarisé
	Maximum 75h/an Maximum 14,56 €/h[9]	Pas de limitations. Maximum 14,56 €/h[10]	Pas autorisé	Pas autorisé	Pas autorisé	Pas autorisé	ASBL

[5] Voir note de bas de page numéro 2.
[6] Voir note de bas de page numéro 3.
[7] Voir note de bas de page numéro 3.
[8] Voir note de bas de page numéro 2.
[9] Voir note de bas de page numéro 3.
[10] Voir note de bas de page numéro 3.